



Procès-verbal de l'assemblée ordinaire de la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire tenue à la salle des Comités, de la Maison du citoyen, le mercredi 16 juin 2010, à 17 h 30.

PRÉSENCES : Membres

M. Joseph De Sylva, président et conseiller, district du Versant
M^{me} Mireille Apollon, conseillère, district de l'Orée-du-Parc
M. Stéphane Lauzon, conseiller, district du Lac-Beauchamp
M. Sylvain Pamerleau, citoyen
M. Gilbert Jolin, membre citoyen
M. Jean-Guy Landriault, citoyen
M. Patrick Riopel, TCARO
M^{me} Chantal Patrice, Commissions scolaires
M. François Grenier, Québec en forme

Ressources internes

M. Yess Gacem, directeur adjoint du Service des loisirs, des sports et du développement des communautés

Secrétaire

Mona Gravel

ABSENCES

MOTIVÉES : M. Jean-Marc Purenne, Loisir sport Outaouais
M. Carl Cléments, Kino-Québec
M. Michel Roy, membre citoyen

DISTRIBUTION : Aux membres de la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire, aux personnes ressources, aux membres du conseil municipal et au greffier.

1. OUVERTURE

Monsieur Joseph De Sylva ouvre la séance à 17 h 45 et souhaite la bienvenue à tous.

Il souligne la visite du centre sportif lors des journées portes ouvertes. 18 000 personnes ont visité le bâtiment. M. De Sylva a salué les gens à la sortie et il a entendu que des commentaires positifs. Les visiteurs étaient enchantés. Il souligne également le travail formidable de tout le personnel du centre sportif.

M. De Sylva souligne également la programmation estivale qui sera au centre sportif. Un pamphlet est distribué pour information.

Le premier événement qui se tiendra au centre sportif sera une finale régionale en natation les 19 et 20 juin prochain, le tout en vue des Jeux du Québec. Le tout permettra également au personnel en place de se familiariser avec tous les préparatifs d'un tel événement et de bien s'adapter avec toutes les étapes nécessaires pour la bonne marche de l'activité.

Il souligne également la venue de M. Michel Déziel du Cabinet du maire qui travaillera quelques jours par semaine au comité organisateur des Jeux du Québec afin d'aider à la recherche de financement pour les Jeux.

L'ouverture des camps de jour se fera le 28 juin prochain : 16 000 inscriptions et l'ouverture des bassins aquatiques extérieurs le 19 juin.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Au point 11. Varia, ajouter le sujet « Jeux de la Francophonie ».

CLSVC-2010-29

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**Il est proposé par Chantal Patrice
Appuyé par Mireille Apollon**

D'adopter l'ordre du jour avec l'ajout demandé.

Adoptée.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 19 MAI 2010

CLSVC-2010-30

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 19 MAI 2010

**Il est proposé par François Grenier
Appuyé par Gilbert Jolin**

D'adopter le procès-verbal de la séance du 19 mai 2010.

Adoptée.

3.1 Tableau des suivis

Le tableau est déposé pour information.

4. JEUX DU QUÉBEC

M. Gacem nous informe que du côté des sites de compétition, tout se déroule très bien. L'échéancier est respecté. Cette semaine, le site BMX sera officiellement ouvert.

Un concours a eu lieu dans les écoles concernant l'élaboration d'affiches. Le résultat sera bientôt connu.

Une tournée dans les écoles primaires a eu lieu, environ 1 500 jeunes ont pu bénéficier d'activités afin de les sensibiliser à la venue des Jeux.

M. Lauzon s'interroge si l'activité du ski nautique aura lieu au Lac-Leamy. M. Gacem répond par l'affirmative et précise qu'il y aura cependant beaucoup d'ajustements à voir. L'activité ne peut se tenir au parc du Lac-Beauchamp en raison de la grandeur du lac et aussi de toute la question environnementale de ce lac.

Au niveau du financement des Jeux, il y a encore un manque à gagner. M. Déziel du Cabinet du maire travaillera aux Jeux afin d'aller chercher du financement.

Face à la compétition de ski nautique, M. De Sylva souligne qu'il se peut qu'il n'y ait pas de feux d'artifice à l'ouverture et à la fermeture des Jeux pour des raisons de sécurité et d'assurances relativement aux barges qui seront utilisées lors de l'événement des Grands Feux au Casino du Lac-Leamy. Personne ne peut garantir qu'il n'y aura pas de bris d'équipement et les organisateurs ne désirent pas mettre en péril l'activité des Grands Feux.

M. Grenier désire informer les membres qu'à travers les Jeux, il y a aussi une tournée de la flamme. Des dates ont été fixées dans chacune des MRC et avec la participation de Québec en forme qui va aider au transport d'autobus pour que dans chacun des secteurs les jeunes puissent se rassembler à un endroit choisi et toujours dans le but de faire bouger les jeunes.

M. Grenier souligne également que pour la question des feux d'artifice que les responsables vont sûrement trouver des alternatives. M. De Sylva souligne que toutes les avenues ont été regardées, mais il ne faut pas mettre en péril l'événement qui suivra les Jeux du Québec.

5. PROGRAMMATION DU CENTRE SPORTIF

M. Gacem nous présente la programmation des plateaux sportifs du centre sportif de Gatineau.

Il nous présente l'inventaire des plateaux, c'est-à-dire :

- un bassin de 50 mètres;
- un bassin récréatif;
- un gymnastique triple;
- une salle de danse;
- une salle d'entraînement;
- une palestre.

Le genre d'activités au centre :

- des activités libres (exemple : bain libre, badminton, volleyball, basketball).
- des activités dirigées (exemple : conditionnement physique, yoga, aquaforme, aquabambin).
- des organismes (exemple : natation, plongeon, waterpolo, nage synchro, badminton, volleyball).
- événementiels (exemple : compétitions soit régionale, nationale et internationale).

Les objectifs en termes de temps d'occupation :

- activités libres : 30 %
- activités dirigées : 25 %
- organismes : 25 %
- événementiel : 20 %

M. Gacem nous présente un plan d'utilisation des plateaux ainsi que la programmation aquatique.

Il nous indique quelques informations d'ordre général :

- Un maximum de deux événements par session.
- 10 sessions en douze semaines.
- Des locations au privé (selon les heures non utilisées par la Ville ou par les organismes).
- Cégep (l'utilisation en journée du lundi au vendredi).
- Utilisation de la palestre par la Ville.

Suite à la présentation, M. De Sylva a une préoccupation concernant la salle de conditionnement, c'est-à-dire concernant le temps d'utilisation entre les utilisateurs provenant des organismes et des citoyens. Un suivi sera fait auprès de M. Philion.

M. Pamerleau émet un commentaire relativement aux dates indiquées concernant les journées fériées au pamphlet distribué. Un suivi sera fait auprès de M. Philion.

Il est demandé également d'organiser une rencontre pour les membres de la Commission pour une visite au Centre sportif. Un suivi sera fait auprès de M. Philion afin d'organiser le tout. L'invitation sera transmise par courriel aux membres.

M^{me} Apollon a une interrogation au niveau aquatique, M. Gacem donne les informations nécessaires pour répondre aux interrogations de M^{me} Apollon.

M. Grenier suggère une tournée de séduction auprès des organismes de santé afin d'attirer des médecins ou des infirmières au Centre sportif.

6. RAPPROCHEMENT DES CLUBS SPORTIFS

Natation

M. Gacem nous informe qu'une rencontre a eu lieu avec les trois clubs de natation le 29 mai dernier. Au terme de cette rencontre, les clubs en sont arrivés à certains constants, conclusions et recommandations. Les trois clubs étaient représentés par leur conseil d'administration. Tous se sont entendus et ils ont jusqu'en septembre 2011 pour former la nouvelle entité.

Chaque conseil d'administration a reçu le mandat de transmettre une résolution afin de nommer une personne qui travaillera au comité de transition.

Le comité de transition aura un échéancier à respecter et des rapports d'étape seront exigés pour le suivi des dossiers. Ce comité devra également nommer un interlocuteur pour maintenir les communications avec le Service.

Si les clubs n'arrivent pas à s'entendre, le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés devra alors créer la nouvelle entité.

Voici les points d'entente :

Afin de s'assurer d'une compréhension commune de l'ensemble des participants à cette rencontre, nous sommes informés des points où il y a eu entente entre les parties :

1. La nécessité d'arriver au terme du processus à une seule et unique entité administrative qui verra au développement de la natation et qui comprendra l'ensemble des acteurs en natation de Gatineau pour septembre 2011 au plus tard.
2. Chaque C.A. actuel va retourner à leur AGA et conseil d'administration pour obtenir un mandat clair de déléguer des représentants à un comité de transition qui travaillera au processus en vue d'arriver à un regroupement sous une seule entité administrative, un conseil d'administration.
3. Chaque CA va transmettre au Service d'ici le 15 juin une résolution qui engage chaque club actuel à travailler activement au sein du comité de transition afin d'en arriver à une seule entité administrative pour la session d'automne 2011.
4. Le comité de transition s'engage à transmettre un échéancier et des rapports d'étape pour maintenir une communication sur l'évolution des travaux au Service.
5. Le comité de transition va identifier un interlocuteur qui sera en communication avec le Service.
6. Le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés s'engage à accompagner ce processus à la demande du comité et à fournir les ressources professionnelles nécessaires à l'atteinte de cet objectif.

7. Le CAG Phénix est l'organisme « grand partenaire » qui bénéficie du support privilégié de la Ville de Gatineau selon les modalités du cadre de soutien et de la Politique des loisirs, du sport et du plein air. Toutefois, le Service encourage les clubs actuels à trouver des formes de collaborations possibles pour la période de transition.
8. Dans la perspective où le Service constate que les clubs actuels n'arrivent pas à s'entendre sur la forme que prendra cette entité unique qui verra au développement de la natation, le Service dispose d'une résolution des membres du conseil qui lui permettra de procéder à la création de cette entité.

Gymnastique

M. Gacem précise que la procédure est similaire à la natation. Une rencontre a eu lieu avec les quatre clubs afin de présenter la situation et les orientations du conseil municipal. Au terme de la rencontre, deux options ont été présentées aux clubs, soit l'option 1 que les clubs s'entendent entre eux pour le regroupement et l'option 2, dans l'impossibilité de s'entendre, la Ville créera la nouvelle corporation. Suite à la rencontre, les clubs ont fait savoir qu'ils voulaient cheminer dans le processus. Ils ont demandé à se rencontrer entre eux après la rencontre.

M. Gacem fait état de la situation du dossier et donne les explications concernant ce sujet.

M^{me} Apollon émet une précision concernant la fusion des clubs. MM Lauzon, Pamerleau et Grenier émettent également leurs commentaires.

7. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune personne ne s'est présentée.

8. CENTRE DE DÉVELOPPEMENT DU SPORT

M. Gacem souligne que le personnel est en plein processus d'installation dans leur local au Centre sportif. Il reste quelques questions administratives à finaliser. Plusieurs demandes de subvention ont été déposées. Une possibilité d'obtenir un poste permanent est en cours. Lors des journées portes ouvertes du centre, le Centre de développement avait un kiosque d'accueil afin de faire connaître leur organisation.

9. CENTRE ROBERT-GUERTIN

M Gacem précise que le site demeure un enjeu. Plusieurs scénarios doivent être analysés. M. De Sylva donne quelques informations et souligne que nous sommes toujours en attente de développement dans ce dossier.

10. SAINE ALIMENTATION DANS LES INFRASTRUCTURES

M. Grenier souligne un article dans un journal où l'on indique le taux d'obésité des 18 ans et plus est maintenant rendu à 18 %. Il s'interroge sur ce qui sera offert au Centre sportif.

M. Gacem confirme que le tout sera fait dans le respect de la saine alimentation et du respect de la soumission qui a été accordée en ce sens.

11. VARIA

Jeux de la Francophonie 2014

M. Gacem confirme la mise sur pied d'un comité aviseur à l'interne tel que recommandé par le conseil, une personne extérieure a été retenue afin de préparer le cahier de mise en candidature de la Ville aux Jeux. Le tout devra être transmis le 3 septembre prochain.

Lors de la présentation du dossier des Jeux au conseil municipal, un mandat a été donné au Service afin de faire une réflexion pour une vision globale sur les événements à venir sur une période de 10 ans afin d'établir des paramètres. Dans le cadre de ce processus, les membres de la Commission seront appelés à exprimer leurs commentaires sur ce dossier. Une séance de travail aura lieu à l'automne.

M^{me} Apollon fait part de ses commentaires et souligne qu'il faut envisager une stratégie grandiose et toujours avoir en tête de penser « grande ville ».

12. CLÔTURE DE LA SÉANCE

CLSVC-2010-31

LEVÉE DE LA SÉANCE

**Il est proposé par Patrick Riopel
Appuyé par Sylvain Pamerleau**

De lever à séance à 19 h 47.

Adoptée.

Président

Secrétaire